

Réponse à une question problématisée Comment peut-on définir le régime de Vichy ?

La Seconde Guerre mondiale, qui se déroule entre 1939 et 1945, oppose les puissances de l'Axe (Allemagne, Italie, Japon) aux Alliés (France, Royaume-Uni, URSS, États-Unis). Après la défaite militaire de juin 1940, la France est envahie par les troupes allemandes et son territoire est divisé : au nord, la zone occupée ; au sud, la zone dite "libre". C'est dans ce contexte que naît un nouveau pouvoir dirigé par le maréchal Philippe Pétain : le régime de Vichy.

Ce régime, instauré à partir de juillet 1940, a profondément marqué l'histoire de la France par sa rupture avec les valeurs républicaines et par sa politique de collaboration avec l'Allemagne nazie.

Dès lors, **comment peut-on définir le régime de Vichy ?**

Pour répondre à cette question, nous verrons d'abord que le régime de Vichy repose sur des **fondements politiques et idéologiques antirépublicains et autoritaires**, avant d'analyser **sa relation étroite avec l'Allemagne nazie à travers la collaboration économique et idéologique**.

I. Un régime fondé sur des principes antirépublicains et autoritaires

1. Un régime antirépublicain et réactionnaire

Le régime de Vichy naît officiellement le 10 juillet 1940 lorsque l'Assemblée nationale donne les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Celui-ci met fin à la III^e République et instaure un nouvel État, fondé sur la devise "**Travail, Famille, Patrie**", en remplacement de "**Liberté, Égalité, Fraternité**".

Pétain rend la République responsable de la défaite militaire et accuse la démocratie d'avoir affaibli le pays. Le régime s'appuie alors sur une idéologie conservatrice et nationaliste : il valorise le retour aux traditions, à la religion catholique et à l'autorité du père de famille.

L'école devient un instrument de cette politique morale : l'enseignement religieux est réintroduit, et l'éducation doit former des citoyens obéissants et patriotes. Cette "Révolution nationale" vise donc à reconstruire une France nouvelle, purifiée de l'héritage républicain et laïque.

2. Un régime autoritaire et proche du totalitarisme

Sous Vichy, la France cesse d'être une démocratie. Le maréchal Pétain concentre tous les pouvoirs : il dirige l'État, promulgue les lois et choisit ses ministres, notamment **Pierre Laval**, chargé de la propagande et de la collaboration.

Les libertés fondamentales sont restreintes : la presse est censurée, les opposants politiques sont arrêtés, et un véritable culte du chef est organisé autour de la figure du "sauveur de la France".

La propagande met en avant l'image d'un Pétain protecteur, tandis que la police et la gendarmerie assurent le maintien d'un ordre autoritaire.

Ainsi, sans être totalement totalitaire, le régime de Vichy s'en inspire fortement par son autoritarisme et sa volonté de contrôler la société.

Transition :

En détruisant les institutions républicaines et en imposant une idéologie conservatrice et autoritaire, le régime de Vichy bouleverse profondément la tradition politique française. Cependant, il ne se limite pas à un projet intérieur : il s'engage activement dans une politique de collaboration avec l'Allemagne nazie.

II. Le régime de Vichy : un régime de collaboration avec l'Allemagne nazie

1. Une collaboration économique et politique

Dès octobre 1940, Philippe Pétain rencontre Adolf Hitler à Montoire : cet événement symbolise l'entrée officielle de la France dans la collaboration.

Sur le plan économique, Vichy met les ressources françaises au service de l'Allemagne : les entreprises travaillent pour l'occupant, et les matières premières sont exploitées pour soutenir l'effort de guerre nazi.

À partir de 1943, la loi sur le **Service du Travail Obligatoire (STO)** oblige des centaines de milliers de jeunes Français à partir travailler en Allemagne.

Politiquement, le régime cherche à montrer sa loyauté envers le Reich, espérant ainsi préserver une certaine autonomie dans la zone sud. En réalité, cette stratégie place la France sous dépendance allemande.

2. Une collaboration idéologique et antisémite

Le régime de Vichy partage avec l'Allemagne nazie une vision raciste et antisémite. Dès octobre 1940, il adopte son propre **Statut des Juifs**, sans y être contraint par les Allemands. Ces lois excluent les Juifs de la fonction publique, des professions libérales et de la vie sociale.

À partir de 1942, Vichy participe activement aux **arrestations et déportations de Juifs** : la plus tragique reste la **rafle du Vel' d'Hiv**, en juillet 1942, où plus de 13 000 Juifs — dont de nombreux enfants — sont arrêtés par la police française.

L'historien américain **Robert Paxton** a démontré dans ses travaux que cette collaboration n'était pas une simple contrainte imposée par l'Allemagne, mais un véritable choix politique du régime.

Ainsi, Vichy ne fut pas seulement un État autoritaire : il devint aussi un acteur direct de la politique antisémite et répressive du III^e Reich.

Transition vers la conclusion :

Le régime de Vichy, né d'une défaite, a cherché à reconstruire la France selon une idéologie conservatrice et autoritaire, tout en s'alliant avec le régime nazi. Ces choix auront des conséquences durables sur la mémoire nationale.

Pour conclure le régime de Vichy constitue un tournant sombre de l'histoire de la France. Né de la défaite de 1940, il rejette les valeurs républicaines et met en place une politique autoritaire, conservatrice et antisémite.

Sa collaboration avec l'Allemagne nazie, tant économique qu'idéologique, en fait un régime complice des crimes du nazisme.

Reconnu officiellement comme responsable par l'État français depuis 1995, Vichy demeure un symbole des dérives possibles d'un pouvoir fondé sur la peur et la soumission

Cette expérience autoritaire et collaboratrice a cependant nourri une réaction inverse : la naissance et la montée de la **Résistance française**, qui, à partir de 1941, œuvrera à la libération du pays et à la restauration de la République.